48e ANNÉE. — N° 16.642

DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux et à la Société Européenne à Paris

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.....	10 »	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

JEUDI 24 JANVIER 1918
SAINT BABYLAS
SOLEIL : lever 7 h. 32; couch. 4 h. 57
LUNE : pleine le 27; D. Q. le 4

LA CONFÉRENCE DE BREST-LITOVSK

Il n'y a plus rien à attendre des Pourparlers, dit un Memorandum maximaliste

Pétrograd, 22 janvier. — **Un mémorandum sur les résultats des négociations de Brest-Litovsk constate que ces pourparlers ont révélé nettement les buts de l'impérialisme allemand qui sont de conserver presque tous les territoires occupés, au sujet de l'évacuation desquels les Allemands refusent de donner des garanties. C'est donc une moquerie de la part des Allemands de parler du libre déterminisme des peuples.**

Ce mémorandum accuse les Allemands d'avoir des visées capitalistes « tout comme MM. Lloyd George, Wilson et autres impérialistes » (sic). Sous la pression du peuple, dit-il, le Reichstag s'est prononcé en faveur d'une paix sans annexions que le gouvernement a acceptée; von Kuhlmann, chargé de mener les pourparlers dans ce sens, s'est efforcé, au contraire, de donner aux annexions une apparence démocratique. Il espérait que les délégués russes, ne remarquant pas la contradiction entre les principes exprimés au Reichstag et les appétits annexionnistes des autorités allemandes, l'aideraient à dissimuler aux peuples intéressés la portée réelle du programme de paix allemand.

La délégation russe ayant constaté le véritable caractère des visées allemandes les fera connaître au monde. Pour le moment, la révolution russe est incapable de repousser les annexionnistes; mais elle refuse de dissimuler les prétentions annexionnistes brutales sous la feuille de vigne de la démocratie (sic). A présent l'annexionnisme des capitalistes est dévoilé; IL N'Y A PLUS RIEN A ATTENDRE DES POURPARLERS.

Pourparlers économiques

Bâle, 23 janvier. — On mande de Brest-Litovsk qu'une délibération a eu lieu entre les commissions économiques allemande et russe. Au cours de cette délibération, il a été décidé d'instituer une sous-commission pour régler ces questions. Cette sous-commission a commencé ses travaux.

Maximilien Harden contre les Annexionnistes

Paris, 23 janvier. — M. Harden, dans le dernier numéro de la « Zukunft », défend les délégués russes à Brest-Litovsk et attaque les plans annexionnistes allemands :

« En ce qui concerne le ton et le contenu des discours de Brest-Litovsk, seuls les ignorants ou ceux qui ne veulent pas connaître la vérité seront surpris. On répète chez nous que les Russes ont à tout prix besoin de la paix, car si les négociations échouaient, le parti de Lenine serait perdu. C'est là une de ces formules simplistes qui dégoûtent leurs inventeurs et d'autres personnes encore, une de ces nombreuses formules telles que « la large panse de l'Angleterre exhalant son dernier souffle », « la France joue ses derniers billets », « la tentative de l'Amérique pour nous terroriser ne nous effraie pas, car elle ne s'arme que contre le Japon et ne traversera pas les eaux. ». Toutes sortent du même sac et devraient être jetées au fumier, car elles ne renferment rien de nourrissant ou d'utile. »

Importantes Conférences austro-boches

Zurich, 23 janvier. — Le comte Czernin a eu à son retour de Brest-Litovsk une conférence avec l'empereur. Immédiatement après, deux hauts fonctionnaires des affaires étrangères sont partis pour Berlin.

Les Récriminations allemandes contre l'Autriche

Zurich, 23 janvier. — La « Gazette de Francfort », dans un article menaçant et certainement inspiré par le gouvernement impérial, dit textuellement : « Peut-être les gouvernants de l'Autriche-Hongrie pourraient-ils faire effort pour démontrer que ce ne sont pas en réalité les intérêts particuliers de l'Allemagne qui ont empêché jusqu'ici de conclure la paix avec les maximalistes, et que les coalisés, ainsi qu'il est spécifié dans leur traité d'alliance, sont tenus de se soutenir réciproquement lors de la conclusion de la paix, et que ce n'est que de cette façon que notre alliance pourra rester aussi forte qu'elle l'a été jusqu'à présent. »

Burian part de Brest-Litovsk

Zurich, 23 janvier. — Le baron Burian, ministre commun des finances d'Autriche-Hongrie, est parti pour Brest-Litovsk.

Pourparlers juridiques

Bâle, 23 janvier (source autrichienne). — La commission juridique germano-russe a tenu, le 20 et le 21, à Brest-Litovsk, ses premières séances. Les articles concernant la fin de l'état de guerre, le rétablissement des rapports diplomatiques et consulaires, les indemnités de guerre, le rétablissement des conventions entre les deux Etats, ont été discutés, des détails ont été formulés.

Pourparlers politiques à Vienne

Bâle, 23 janvier. — La commission des affaires étrangères des délégations de paix de la Russie et des empires centraux se réunira jeudi à Vienne.

Trotzky à Pétrograd

Pétrograd, 22 janvier. — MM. Trotzky et Kameneff sont rentrés de Brest-Litovsk.

La journée a été calme.

Le Sort des Anciens Ministres

Pétrograd, 22 janvier. — Les noms des assassins des deux anciens ministres de Kerensky sont connus, mais leur arrestation n'a pu être opérée, la police ayant perdu leur piste. Quant aux anciens ministres Khokine, Konovaloff et Terestchenko, qui furent transportés le 19 janvier de la forteresse Pierre-et-Paul dans un hôpital privé, ils ont été hier réintégrés à la prison Kresty pour assurer leur sécurité.

La Foule défile devant les Victimes des Maximalistes

Pétrograd, 22 janvier. — Les corps de Tchingareff et de Kokochkine, les anciens ministres assassinés par les matelots maximalistes, ont été exposés. Ils ont attiré une foule immense; des scènes pathétiques se sont produites; des femmes s'évanouissent et des malédictions ne cessent d'être proférées.

Le cadavre de l'héroïne révolutionnaire Gerbatcski, tuée par les marins et les gardes rouges, et celui de Loguinoff, représentant la Sibérie au premier Congrès des paysans, sont exposés aussi.

Les députés de la Constituante du bloc révolutionnaire assisteront en corps aux obsèques.

Une Proclamation des Paysans contre la Dictature de Lenine

Pétrograd, 23 janvier. — Une proclamation circule ici, signée par le comité exécutif du conseil panrusse des paysans.

On y lit ceci : « De nouveau, les rues de Pétrograd ont été ensanglantées par les gardes rouges, qui ont tiré sur les manifestants se rendant vers la Constituante. Les bolcheviks assurent que ces manifestant étaient des bourgeois et des contre-révolutionnaires. Cela est faux. Nous sommes revenus au temps des tsars, où la foule exigeant la formation d'une Constituante a été fusillée ! »

La proclamation se termine par cet appel pathétique : « Ouvrez les yeux ! Voyez l'autocratie, dans la peau du socialisme, qui dévore votre liberté ! Malheur à qui nous confierons notre tristesse, à qui nous enverrons nos malédictions ! Soulève-toi, peuple russe; autrement, le déshonneur éternel sera ton sort ! »

Lenine et Trotzky condamnés à Mort (?)

Zurich, 23 janvier. — Un comité terroriste de Russie vient de condamner à mort Lenine, Trotzky, la Balabanow et vingt autres chefs maximalistes. Il paraît que ce comité ne serait composé que de femmes.

250.000 Ouvriers chôment à Moscou

Zurich, 23 janvier. — Dans l'arrondissement industriel de Moscou, les entreprises industrielles suivantes ont dû fermer leurs portes : 36 fabriques textiles occupant un total de 136,000 ouvriers, 224 ateliers mécaniques occupant 120,000 ouvriers. On compte actuellement plus de 250,000 sans-travail. 111 entreprises industrielles, occupant 108,000 ouvriers, devront très prochainement suspendre leur exploitation.

Une Défaite ukranienne à Poltava (?)

Pétrograd, 22 janvier (source maximaliste). — Les détachements de troupes du Soviet envoyés de Charkoff à Poltava ont attaqué les troupes de la Rada de Kieff qui étaient composées de sous-officiers de naissance noble et d'officiers fugitifs et les ont défaites complètement. La ville est entre les mains des troupes du Soviet, et un meeting des conseils des paysans, soldats et ouvriers a fait une réception enthousiaste aux représentants du comité central exécutif de Charkoff. Les réjouissances sont générales à Poltava.

D'après un communiqué du gouvernement, les troupes maximalistes poursuivent leurs succès contre les Ukrainiens qui battent en retraite, et ont pris les villes de Novogorodseversk, Sarns, Atchtirna et Troïsk.

Une bataille décisive est attendue.

Les Troupes bolcheviks près d'Orenbourg

Pétrograd, 21 janvier. — Les troupes bolcheviks ont occupé Poltava, Akhtirka, dans la même province, et Troitzk, près d'Orenbourg.

Le Commandant de la Flotte de la Mer Noire reconnaît la République ukranienne

Zurich, 23 janvier. — Le commandant de la flotte de la mer Noire, l'amiral Nemetz, a fait savoir au secrétaire général ukranien qu'il reconnaissait officiellement le gouvernement ukranien. Il envoie à Kiev son secrétaire avec la mission de nouer des relations avec la Rada.

L'Armistice dans la Mer Noire

Londres, 22 janvier. — Un sans-fil du gouvernement russe envoie les détails suivants reçus de Sébastopol au sujet de l'armistice de la mer Noire : Le président de la commission allemande pour la conclusion de l'armistice sur la mer Noire a déclaré que la commission russe n'acceptait pas la base d'accord proposée et avait refusé de reconnaître le droit de libre navigation pour les flottes marchandes sur les eaux de cette mer.

« Je demande d'urgence des explications et des instructions de façon à pouvoir donner la réponse nécessaire au général Hoffmann, qui m'adressa le 17 janvier une déclaration officielle sur cette question. Prière de faire parvenir sans retard la réponse à ce Message.

« BERENS. »

Le Gouvernement décide l'Arrestation en masse des Roumains

Pétrograd, 22 janvier. — **Le conseil des commissaires du peuple, sur la proposition de Trotzky, a décidé l'arrestation de tous les sujets roumains séjournant à Pétrograd et dans le gouvernement de Pétrograd.**

Officiers roumains insultés par les Autorités maximalistes

Jassy, 23 janvier. — Il y a huit jours, deux membres du Parlement roumain et plusieurs officiers en permission, parmi lesquels deux officiers supérieurs, se rendant tous à Odessa, ont été arrêtés en gare de Kichinew (Bessarabie) par les autorités russes qui les ont insultés, menacés et complètement dévalisés. Après les avoir maintenus en état d'arrestation pendant plusieurs heures, on les a obligés à retourner à Jassy.

Un Accord entre la Roumanie et la République de Bessarabie

Londres, 23 janvier. — S'il faut en croire certaines rumeurs, un accord serait intervenu entre le gouvernement roumain et la République autonome de Bessarabie. Cet accord permettrait aux Roumains d'occuper des lignes d'étapes en Bessarabie, et serait d'autant plus intéressant que la population de la Bessarabie est de race roumaine.

Conférence des Socialistes alliés à Nottingham

Nottingham, 23 janvier. — Dans la Conférence des socialistes alliés qui vient de se réunir à Nottingham, une séance spéciale a été réservée aux délégués des divers pays pour exposer leurs points de vue.

M. Litvinoff commence par faire l'apologie de la révolution maximaliste.

M. Vandervelde, délégué belge et premier ministre, a dit : « Dans tous les pays, il y a un mouvement croissant en faveur d'une paix démocratique, mais pas d'une paix sans victoire, car la démocratie doit vaincre le militarisme, tant en dehors qu'à l'intérieur. Chez nous, cette victoire intérieure est déjà gagnée, mais il est nécessaire pour les travailleurs des pays de l'Entente de se mettre d'accord entre eux. » M. Vandervelde doit faire des réserves sur les buts de guerre du parti travailliste britannique en ce qui concerne les colonies africaines. Dans la situation actuelle, l'internationalisation équivaudrait à une quasi dépossession de la Belgique et du Portugal.

M. Renaudel, délégué majoritaire français, prend ensuite la parole. Comme M. Vandervelde, il ne voit qu'une seule solution : il faut que les peuples austro-allemands fassent leur devoir et rejettent le militarisme. (Applaudissements.) L'Allemagne doit se soumettre. Dans la question de l'Alsace-Lorraine, il ne s'agit pas là d'une simple question territoriale, mais d'une question de réaffirmation de droits généraux sans laquelle la formule russe serait inutile. M. Renaudel ajoute que la désannexion doit être précédée de plébiscite dans les deux provinces. Quelques protestations accueillent cette dernière déclaration.

M. Ransay Macdonald, représentant britannique, proposant un vote de remerciements, déclare : « Si nous concluions une paix qui n'assure pas l'indépendance de la Belgique, nous ne ferions pas une paix réelle, et de nouvelles guerres seraient inévitables. »

En Autriche

la situation est redevenue très sérieuse

MANIFESTATIONS EN BOHEME

Zurich, 23 février. — On mande de Vienne, que l'attitude des autorités autrichiennes a amené les classes ouvrières de Bohême à se livrer à de nouvelles manifestations.

Mardi, le chômage a été général à Prague, et quantité de réunions publiques ont eu lieu.

Les manifestants ont défilé en cortège, dans les rues de la ville, demandant la conclusion immédiate de la paix générale et la réalisation, au profit de la Bohême slave, du principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

LES SOLDATS REFUSENT DE TIRER SUR LES GREVISTES

Rome, 23 janvier. — Un régiment envoyé contre les manifestants de Vienne a refusé de tirer et a fait cause commune avec eux.

TROUBLES A CRACOVIE

Zurich, 22 janvier. — Des troubles graves ont éclaté à Cracovie.

VON SEIDLER CONTRE L'AUTONOMIE DE LA BOHEME

Bâle, 23 janvier. — On mande de Vienne :

« A la Chambre des députés, le président du conseil von Seidler a répondu hier mardi à l'interpellation des députés allemands et tchèques concernant la résolution de Prague. Cette résolution demande le droit de libre disposition des pays sudètes et la garantie de leur entière souveraineté et indépendance. Le président du conseil a combattu cette résolution, conçue, a-t-il dit, dans un esprit antipatriotique que doit réprouver tout citoyen et tout gouvernement autrichien. « Une telle politique, a dit M. von Seidler, est non seulement mauvaise, mais incompréhensible. Nous désirons une paix honorable dans un esprit de justice et de conciliation, mais nous devons être unis et fermes. »

Von Seidler a terminé en faisant appel à la concorde : « Le gouvernement ne pourra accomplir sa tâche difficile qu'en se sentant appuyé par une représentation populaire forte. »

Un long débat a suivi les déclarations de von Seidler. Les députés de Moravie ont réclamé l'autonomie complète pour la Moravie allemande. Les députés tchèques sud-slaves ont critiqué énergiquement les négociations de Brest-Litovsk, leur reprochant notamment de ne tenir aucun compte du droit des peuples de déterminer leur sort. Le Polonais Glambinski a condamné l'attitude du général Hoffmann à Brest-Litovsk et a proclamé que le seul moyen d'assurer la paix en Europe est de satisfaire aux revendications polonaises.

Presque tous les orateurs se sont étendus longuement sur les grèves pour reprocher aux socialistes l'égoïsme de leurs vues. Ceux-ci par contre ont affirmé que les concessions faites par le gouvernement marquent le commencement d'une véritable démocratisation de l'Autriche.

Le Combat naval

CONTRE LE "Gœben" et le "Breslau"

Londres, 23 janvier. — L'amirauté communique le rapport détaillé suivant au sujet de l'action des Dardanelles :

« Le 20 janvier, alors que le contre-torpilleur « Lizzard » se trouvait en patrouille à environ 3 kilomètres au nord-est de la pointe d'Imbros, il aperçut au sud-est du cap Kephalo le « Breslau », qui naviguait dans la direction du nord et qui fut bientôt suivi du « Gœben » à une distance de 500 mètres.

» Le « Lizzard » donna immédiatement l'alarme en ouvrant le feu, et il se tint aussi près que possible des bâtiments ennemis.

» Le « Gœben » et le « Breslau » engagèrent le combat avec le « Lizzard » à la distance d'environ 9 kilomètres, mais sans le toucher, les obus passant par-dessus le bâtiment.

» Le « Gœben », apercevant à ce moment les monitors dans la baie de Kusu, au nord-est d'Imbros, engagea l'action avec ceux-ci, tandis que le « Breslau » continuait son action avec le « Lizzard », qui, en raison de l'efficacité du tir auquel il était exposé, ne put approcher suffisamment de l'ennemi pour lui décharger une torpille.

» Le contre-torpilleur « Tigress » se joignit au « Lizzard », tous deux s'efforçant de protéger les monitors à l'aide d'un rideau de fumée.

» Cependant le « Raglan », ayant été fortement touché, coulait, et le petit monitor « N.-28 », qui était en feu, sautait pour finalement disparaître vers 6 heures du matin.

» L'ennemi cessa alors son feu, et, modifiant sa route, se dirigea vers le sud.

» Le « Tigress » et le « Lizzard », voyant que des chalutiers arrivaient au secours des monitors, suivirent l'ennemi.

» A sept heures du matin, alors que le « Breslau » se trouvait à environ 9 kilomètres au sud de Kephalo, une formidable explosion se produisit devant sa cheminée arrière. Deux ou trois minutes plus tard, trois autres explosions eurent lieu, et à sept heures dix le bâtiment coula par l'arrière, se dressant verticalement avant d'aller par le fond.

» Voyant le « Breslau » couler, le « Gœben » revint en arrière et fit le tour du « Breslau » pour continuer ensuite sa course vers le sud.

» Presque immédiatement après, quatre contre-torpilleurs ennemis furent aperçus sortant des Dardanelles, escortés d'un vieux croiseur turc.

» La « Tigress » et le « Lizazrd » attaquèrent immédiatement les contre-torpilleurs ennemis, qui se retirèrent à la hâte vers les détroits, le plus rapproché ayant été touché à plusieurs reprises et mis en feu.

LES AVIONS CONTRE LE « GŒBEN »

» Le « Gœben » continua sa route vers le sud jusqu'à ce que l'attaque de nos avions l'eût forcé à modifier sa course et à faire route vers les Dardanelles. En voulant tourner cependant, le bâtiment heurta une mine, ce qui le fit pencher sur son arrière avec une inclinaison de 10 à 15 degrés, qui diminua considérablement sa vitesse. Le bâtiment remonta lentement les Dardanelles, escorté par les hydravions ennemis et par les contre-torpilleurs turcs accourus à son aide.

» Nos avions attaquèrent sans cesse le bâtiment ennemi, obtenant auprès de Chanak deux coups directs. Le « Gœben » se trouvait alors si endommagé que son commandant le fit échouer près du rivage, à la pointe Nagara, à environ 90 mètres du phare. Deux autres coups directs furent obtenus à cet endroit contre le bâtiment par nos avions, qui furent vivement attaqués par plusieurs hydravions ennemis. Après la rencontre qui s'ensuivit, un de nos hydravions n'est pas revenu.

» Les batteries de la côte du cap Hellès ouvrirent alors un feu précis contre la « Tigress » et le « Lizzard », qui suivaient le « Gœben ». En raison de l'activité de nos avions, les deux contre-torpilleurs se retirèrent hors de portée et coururent au secours des survivants du « Breslau ». Pendant ces opérations, le périscope d'un sous-marin fut aperçu, ce qui gêna sérieusement le sauvetage. Cependant les contre-torpilleurs chassèrent le sous-marin.

» Les survivants du « Breslau » ont exprimé le profond dégoût que leur inspirent les Turcs, déclarant qu'ils espéraient au moment du combat qu'on les enverrait en Allemagne dès le retour du « Gœben » à Constantinople après sa guerre de course.

» Nos avions annonçaient lundi dans l'après-midi que le « Gœben » était toujours échoué dans la même position. Nos avions continuent de le bombarder. »

LES AFFAIRES EN COURS

M. Jean Dupuy proteste

Paris, 23 janvier. — On a vu que parmi les noms d'hommes politiques inscrits sur un document trouvé dans le coffre-fort de M. Caillaux à Florence, et que ce dernier envisageait comme pouvant faire partie du cabinet, s'il était appelé à le former, figure celui de M. Jean Dupuy, sénateur des Hautes-Pyrénées et directeur du « Petit Parisien », auquel il aurait destiné le portefeuille de l'intérieur.

M. Jean Dupuy croit devoir protester et se dégager par la note suivante que publie son journal :

« M. Jean Dupuy déclare n'avoir jamais été consulté ni pressenti, ni directement ni indirectement, par qui que ce soit. Il ajoute que rien ne peut expliquer pareille indication et qu'il est inutile d'affirmer qu'il n'aurait point consenti à cette collaboration. »

Inventaire des Valeurs

Il y aurait parmi les titres trouvés dans le coffre-fort de Florence un certain nombre d'actions du « Petit Parisien ».

Une Offre du Gouvernement américain

Paris, 23 janvier. — Le gouvernement américain aurait fait savoir au gouvernement français, qu'il était prêt, si le gouvernement français n'y voyait pas d'inconvénients, à publier les rapports de son ambassadeur à Rome sur les agissements de M. Caillaux pendant son séjour en Italie. Les rapports de l'ambassadeur américain corroboreraient absolument ceux de notre propre ambassadeur, M. Barrère.

Les Documents de Florence

Paris, 23 janvier. — A côté du dossier politique du plan de mobilisation, dont nous avons donné hier l'analyse détaillée, se trouvaient, prétend-on du côté de M. Caillaux, dans le coffre-fort de Florence des documents qui n'auraient pas été présentés à l'inventaire. La justice n'a encore été saisie d'aucune plainte et ne peut donc se livrer à aucun acte d'information à cet égard. Le fait pourrait, du reste, être très plausible, explique-t-on dans les cercles officieux, sans qu'il y ait irrégularité. Si à l'ouverture du coffre il a été trouvé dans son contenu des pièces constituant des secrets d'Etat diplomatiques ou militaires, le représentant de la France a été parfaitement en droit d'en réclamer la remise immédiate comme on le fait à l'inventaire des papiers d'un homme d'Etat décédé et d'en assurer lui-même la transmission au gouvernement français.

Des Généraux faisaient leurs Offres

Paris, 23 janvier. — Plusieurs lettres de généraux se mettant à la disposition de M. Caillaux ont été trouvées au cours de diverses perquisitions.

On a vu que l'« opération politique » envisagée par M. Caillaux dans son plan trouvé à Florence devait être soutenue par deux régiments composés de soldats originaires de la Corse, renforcés par deux régiments territoriaux d'infanterie. Ceux-ci, le 27e et le 28e, dont les dépôts sont dans le département de la Sarthe, sont recrutés presque en totalité dans ce département. Les deux régiments sont sous les ordres du général Lartigue. Au moment de l'arrestation de M. Caillaux on trouva dans son portefeuille une lettre du général Lartigue.

Audition de Témoins

Paris, 22 janvier. — Dans l'après-midi, le capitaine Bouchardon a reçu la déclaration d'un colonel français, qui a déposé dans l'instruction ouverte contre M. Caillaux. Demain sera entendu un général en retraite.

On assure au palais que, d'après l'estimation même de l'expert Doven, chargé de rechercher la valeur des titres trouvés dans le coffre-fort de Florence, ceux-ci valaient à l'émission 469.000 francs, dont 180,000 provenant de la succession de la famille Raynouard, et atteignent actuellement le chiffre de 220.000 francs.

L'Affaire Malvy

LA SALLE DES SEANCES DE LA HAUTE COUR

MM. Mérillon et Cénac, accompagnés de l'architecte du palais du Luxembourg, ont pris aujourd'hui leurs dispositions pour les transformations à effectuer dans la salle des séances du Sénat, en vue des audiences de la Haute Cour.

En Angleterre

Les trente Navires allemands endommagés et réparés

Londres, 22 janvier. — On sait d'une manière générale que, quand les navires allemands internés aux Etats-Unis ont été réquisitionnés, on a découvert que les Allemands avaient fortement abîmé leurs machines afin de retarder le moment de leur utilisation. Des détails intéressants sont fournis maintenant sur la nature de ces dégâts et les méthodes pour les réparer.

Des dégâts ont été commis sur vingt vaisseaux environ et étaient presque tous de même nature. De grands segments avaient été arrachés aux cylindres du côté de la couverture de protection. Les ingénieurs des chemins de fer ont exécuté les réparations et obtenu un succès complet.

L'emploi des vaisseaux n'a subi aucun retard par le fait des dégâts, parce qu'ils devaient être transformés en transports et que les réparations ont été achevées avant que les transformations aient été complètes. Parmi les réparations les plus difficiles, figurent celles des cylindres du « Prinzess-Irène » et du « Friedrich-der-Grosse »; mais les réparations ont été achevées il y a quelques semaines.

L'Angleterre et les Valeurs russes

Londres, 23 janvier. — Le ministre des finances a annoncé que les sommes que le gouvernement britannique va prendre à sa charge, à la suite des récents événements de Russie, sont de 187 millions et demi pour les effets commerciaux, et de 250 millions pour les bons du Trésor russe. Il a ajouté que la responsabilité du gouvernement russe et des banques restera intacte.

L'Accès des Grades supérieurs aux Officiers de la Jeune Armée

Londres, 23 janvier. — Le gouvernement britannique a décidé d'autoriser l'accès des grades supérieurs aux officiels de la nouvelle armée et de nommer un certain nombre de généraux de brigade parmi ces officiers. Jusqu'à présent, les grades supérieurs furent presque exclusivement réservés aux officiers de la vieille armée régulière.

Les Prisonniers de Guerre britanniques

Londres, 22 janvier. — M. Macpherson, secrétaire du ministère de la guerre, a déclaré à la Chambre des communes que le gouvernement fait une enquête sur l'établissement de camps de prisonniers de guerre britanniques dans les régions de l'Allemagne les plus exposées aux attaques des aviateurs alliés.

En Allemagne

on manifeste bruyamment en faveur de la Paix

Zurich, 23 janvier. — Des réunions publiques avaient été organisées dimanche à Cologne par la Ligue patriotique de Tirpitz, par les principaux industriels de la région et enfin par des socialistes.

Dans certaines de ces réunions, les orateurs réclamèrent les annexions les plus vastes et aussi la continuation de la guerre « jusqu'à l'anéantissement de la France et de l'Angleterre ». Dans celles tenues par les socialistes, on a vivement critiqué l'agitation pangermaniste dans l'empire. Enfin, les dernières étaient l'œuvre de la Ligue patriotique. C'est là que l'état d'esprit actuel des masses ouvrières allemandes s'est manifesté de la façon la plus décisive. Les délégués de von Tirpitz ne purent même pas placer une parole, tant était formidable le tumulte emplissant la salle, où on n'entendait que les cris de : « Vive la paix ! Nous voulons la paix ! A bas Tirpitz ! »

La « Gazette de Cologne » elle-même déclare que l'attitude des masses populaires dans le meeting était « vraiment scandaleuse ». Des scènes tumultueuses se sont produites aussi lundi, à Munich, au cours d'une réunion annexionniste de la Ligue patriotique. Les pangermanistes chantèrent le « Deutschland über alles », pendant que les manifestants entonnaient la « Marseillaise » ouvrière et criaient : « Nous voulons la paix sans annexions ! »

" A bas Hindenburg ! Vive Trotzky ! " crie-t-on à Stuttgart

Zurich, 23 janvier. — A la réunion du parti de la patrie allemande, qui eut lieu dimanche à Stuttgart, le docteur Haller parla d'abord des circonstances dans lesquelles a été conclue la paix de 1871 et tenta d'établir un rapprochement entre Versailles et Brest-Litovsk. Il fit ensuite un parallèle entre Bismark, Kuhlmann et Hertling d'une part, et Thiers et Trotzky d'autre part, et à ce propos formula des critiques au sujet de l'attitude vulgaire de Trotzky.

L'orateur condamna les négociations de Brest-Litovsk, exprimant l'opinion que la paix ne pourra pas être conclue de cette façon. Ici, le conférencier fut forcé d'interrompre son exposé. Déjà, dès ses premières phrases, des interruptions et des coups de sifflet s'étaient fait entendre dans la salle. Ces bruits dégénérèrent bientôt en vacarme, et de véritables clameurs retentirent : « A bas Hindenburg ! Vive Trotzky ! Nous voulons du pain et la paix ! », etc.

Le président de la réunion, à maintes reprises, invita l'assistance au calme, mais ce fut en vain. Les manifestations et les rixes continuèrent dans la rue, et la police dut intervenir de nouveau, cette fois en se servant de ses armes.

COMMUNIQUÉS :: OFFICIELS ::

FRONT FRANÇAIS

Du 22 Janvier (23 heures)

Un coup de main ennemi sur nos petits postes au NORD DE REIMS a échoué sous nos feux.

De notre côté, nous avons réussi une incursion dans les lignes allemandes à l'OUEST DE LA FERME NAVARIN. Notre détachement a pénétré jusqu'à la troisième parallèle ennemie et, après avoir opéré de nombreuses destructions, a ramené une dizaine de prisonniers.

Sur la RIVE DROITE DE LA MEUSE, la lutte d'artillerie s'est poursuivie assez vive sur le front BEZONVAUX-BOIS LE CHAUME

Rien à signaler sur le reste du front.

Du 23 Janvier (14 heures)

En Belgique, à la faveur d'un important coup de main qu'ils avaient fait précéder d'un bombardement intense, les Allemands ont pu prendre pied à l'est de NIEUPORT-VILLE dans un élément avancé de notre première ligne.

Vives actions d'artillerie dans la région d'AVOCOURT.

Nuit calme sur le reste du front.

FRONT BRITANNIQUE

Du 22 Janvier (soir)

Des rencontres de patrouilles nous ont permis la nuit dernière d'enlever deux mitrailleuses à l'EST D'YPRES.

Au cours d'un coup de main exécuté ce matin par l'ennemi sur un de nos postes au sud de SAINT-QUENTIN, deux de nos hommes ont disparu.

L'artillerie allemande a montré quelque activité aujourd'hui sur le FRONT DE CAMBRAI.

Du 23 Janvier (après-midi)

Au cours de rencontres entre nos troupes et des détachements ou patrouilles ennemis, cette nuit, au SUD-OUEST DE SAINT-QUENTIN, trois de nos hommes ont disparu.

Une tentative de coup de main ennemi contre nos postes au SUD DE LA BASSEE a échoué.

LA GUERRE AÉRIENNE

Attaques contre Courtrai Roulers, Runbeke, Thionville et Pernsdorf

Londres, 22 janvier (officiel). — **Par suite des fréquents orages de la journée nos aviateurs se sont bornés hier à effectuer des opérations de réglage et de bombardement. Les nuages ayant disparu à la nuit, l'activité aérienne est devenue très grande.**

Nous avons jeté plus de deux cents bombes sur les centres d'aviation de la région de Courtrai et les cantonnements ennemis de Roulers et de Runbeke.

Au cours des raids exécutés en Allemagne, deux tonnes de projectiles ont été jetées sur les aciéries de Thionville, les importantes voies de garage de Pernsdorf (48 kilomètres sud-est de Metz); le nœud de chemin de fer d'Arnaville, immédiatement au sud de Metz.

Un de nos appareils n'est pas rentré.

Von Below vient sur notre Front

Rome, 23 janvier. — Le général allemand von Below quitte l'Italie pour le front occidental, et son commandement sera donné au général autrichien Kœwess, qui revient du front oriental.

A TRAVERS LES JOURNAUX

IL FAUT MANGER MOINS DE PAIN

Paris, 23 janvier. — Les appels et les avertissements sévères qu'avait adressés M. Boret, ministre du ravitaillement, n'ont pas été suffisamment entendus, et voici que le régime de la carte de pain s'impose. Qui de nous osera maugréer ? demande M. Gustave Hervé. Et de fait, comme le dit justement le leader de la *Victoire* :

Vraiment, on ne peut pas dire qu'à l'arrière, en dehors des souffrances morales, nous ayons depuis quarante-deux mois beaucoup souffert matériellement. Il faut que notre terre de France soit riche comme elle est, et que nous ayons eu de grosses richesses accumulées par les générations laborieuses et économes qui nous ont précédés, pour vivre comme nous vivons depuis le début de la guerre. C'est l'étonnement, et parfois le scandale, des Anglais et des Américains qui viennent chez nous, de constater combien nous nous sommes installés dans la guerre.

Ce n'est pas seulement la riche Angleterre, c'est la riche Amérique qui nous a devancés dans la voie des restrictions.

Parmi les alliés, il n'en est pas un seul qui se soit aussi peu gêné que nous et qui ait aussi peu changé ses habitudes.

En Europe, pas un pays neutre où l'on connaisse ses aises et l'abondance des denrées de première nécessité comme chez nous.

L'Allemagne, au régime des différentes cartes depuis trois ans, par la vaillance admirable avec laquelle elle supporte les dures privations que le blocus lui inflige, nous donne un exemple de volonté et de patriotisme qui impose le respect, et qu'il faut citer à ceux qui autour de nous se laisseraient aller à des récriminations et à des jérémiades hors de saison.

Nos vaillants compatriotes des départements envahis et les vaillantes populations de Belgique, qui sont comme eux sous la botte prussienne, vivent depuis longtemps dans une misère noire, guettés par la famine comme l'Allemagne, à laquelle ils sont rattachés. Ils supportent tout sans défaillance, le sourire aux lèvres, en face de l'envahisseur, et ils n'ont qu'une angoisse : c'est que nous nous laissions glisser sur la pente de la Russie, et que la victoire et la vengeance nous échappent.

Si nous n'étions pas capables d'accepter la carte de pain non seulement sans récriminations, mais avec bonne humeur, nous serions indignes de la victoire qui approche.

Faut-il récriminer ? Faut-il se plaindre ? demande M. Paul Villiers dans l'*Evénement* :

Non !... Je pense à nombre de neutres qui n'en ont pas autant, et aussi et surtout à nos braves poilus, qu'il s'agit de ne pas rationner.

Que faire ? Les transports d'Amérique avant tout, n'est-ce pas ? Et puis nos semences !

Serrons-nous donc un peu le ventre. Cela ne nous fera pas grand mal...

De son côté, M. Maurice Barrès lui aussi, à l'*Echo de Paris*, exhorte les femmes de France à donner l'exemple dans leurs ménages, non seulement pour le pain, mais pour tout :

Chaque fois que nous nous abstenons de consommer, c'est-à-dire de détruire un morceau de pain, un quartier de viande, du lait, du sucre, une bande de cuir, une pièce de drap, nous diminuons d'autant la quantité des matières qu'il faut importer pour répondre à nos besoins. Les soldats français veulent avoir des frères d'armes américains de plus en plus nombreux sur la ligne de feu. Pour que ce vœu de victoire et de paix soit réalisé, réduisez votre consommation personnelle et tâchez d'obtenir qu'autour de vous chacun réduise la sienne.

CE QU'« ILS » SUPPORTENT

A ceux de nos concitoyens qui trouvent dans le rappel aux restrictions et dans celles-ci un motif de mauvaise humeur, voire de récriminations, nous ne saurions trop conseiller de méditer sur ce que supportent nos ennemis et dont un de leurs journaux, la *Zeit*, nous fait ainsi l'aveu :

Deux savants berlinois, les « conseillers secrets » Thoms et Juckenack, ont fait connaître les résultats donnés par l'analyse de nombreux succédanés de denrées alimentaires :

Succédané du beurre; on offrait dans le commerce des mélanges de margarine ou de suif avec de la fécule de pomme de terre dont la teneur en graisse variait de 12 à 20 %. Pour le beurre de cuisine on vendait 8 marks 50 la livre un mélange de farine d'amidon colorée avec un peu de lait condensé.

Les succédanés d'huile pour la salade se comptaient par douzaines : 90 à 98 % de ces produits se composaient d'eau et de crème végétale. Comme produit pour faire les conserves, on se servait surtout d'acide benzoïque.

Les succédanés des œufs étaient très nombreux. En général ils se composaient de farines ou de « poudres à cuir » colorées en jaune qui, à de rares exceptions seulement, contenaient de la caséine ou de l'albumine, comme du reste tous les produits dont l'étiquette portait « fait avec seulement des œufs de poules ».

Comme saucisson de foie de toute première qualité, on vendait un mélange de légumes colorés et de suif salé qui faisait le régal des gourmets. De Scandinavie il nous est venu un pâté de foie fait principalement de colle d'amidon. Des œufs de poissons colorés en noir sont vendus comme caviar, et le public achète cela à des prix incroyables.

En ce qui concerne le fromage, on fait des merveilles : on fabrique des fromages allemands, français, anglais, hollandais et suisses; mais aucun de ces produits n'est du fromage. On donne comme fromage hongrois de Liptau un mélange de poudre de briques avec des déchets de laiterie et un peu de poivre rouge.

LES ALLEMANDS FERONT-ILS LEUR GRANDE ATTAQUE ?

Depuis des semaines on parle de cette attaque écrasante que doivent lancer les Allemands contre le front franco-anglais. Tous les journaux de l'univers en entretiennent l'opinion. Qu'en peut-on penser ? Le critique militaire du *Journal*, M. Henri Bidou, envisage ainsi la question — et son point de vue est le nôtre :

Il faut se rappeler qu'au printemps dernier une offensive du même genre était déjà annoncée et qu'elle n'a pas eu lieu. On a le droit d'accueillir avec scepticisme cette manœuvre morale de l'ennemi. Quant aux groupements de forces que les journaux signalent de temps en temps, ce

DÉPÊCHES DE LA NUIT DERNIÈRE

Alliance républicaine démocratique

UN ORDRE DU JOUR

Un ordre du jour important a été adopté par la commission centrale exécutive de l'Alliance républicaine démocratique. Voici les passages essentiels de cet ordre du jour.

L'Alsace-Lorraine

La commission adresse ses plus vives félicitations à ses éminents adhérents et amis MM. Paul Deschanel et Jules Siegfried, dont les discours présidentiels ont exprimé avec une si haute éloquence les sentiments et les aspirations de la France dans la lutte héroïque qu'elle soutient pour la défense du droit et pour la restitution sans conditions des territoires annexés en 1871 par un abus de la force. Elle s'associe avec émotion à l'hommage rendu à notre chère province d'Alsace par un de ceux qui incarnent le mieux au Parlement, dont il est le doyen, sa fidélité et ses vertus.

Les Partis politiques

» A la suite d'un échange de vues sur la situation extérieure et intérieure de la France, sur les manifestations des partis et les évolutions qu'ils subissent et sur les affaires judiciaires en cours, la commission a confirmé ses déclarations précédentes au sujet de l'orientation qu'elle entend donner à son action et à sa propagande.

» Revenant à la conception primitive de son rôle politique, l'Alliance républicaine démocratique veut être surtout un centre de ralliement sur des principes déterminés pour tous les patriotes républicains en vue de la formation d'un vaste parti décidé à lutter contre les extrémistes et à servir uniquement les intérêts généraux du pays.

» C'est sur ce terrain qu'elle se placera pour étudier la politique économique et sociale que devra suivre la République après la guerre et qu'elle fait appel dès maintenant au concours de tous ceux dont les événements tragiques de ces dernières années et d'aujourd'hui même ont fortifié le patriotisme et la foi républicaine.

» Elle a conscience que son programme de progrès social profond et méthodique, de concorde civique, de justice, de liberté et d'humanité répond aux aspirations de la grande majorité de la France, et elle sollicite, pour une œuvre commune de rénovation, de prospérité nationale et de paix, la collaboration de tous les citoyens et notamment des représentants qualifiés, patrons et ouvriers du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

» L'Alliance est une Association largement ouverte à toutes les bonnes volontés. Toujours conduite par le même sentiment patriotique de solidarité et d'union, l'Alliance demande à ses adhérents parlementaires de s'entendre pour une action politique suivie, des prendre des décisions d'ensemble, d'affirmer le programme de l'Association à laquelle ils appartiennent, et de combiner leurs efforts avec ceux de leurs collègues qui l'acceptent ou s'en rapprochent.

» En présence d'une crise intérieure qui étreint toutes les âmes françaises, et du danger extérieur, l'Alliance, fidèle à ces mêmes doctrines, estime que rien ne doit distraire l'attention nationale des préoccupations de la guerre. C'est vers notre armée que doivent se diriger exclusivement toutes les pensées de la patrie.

Les Affaires de Trahison

» En ce qui concerne les affaires de trahison ou de complicité de trahison, satisfaction a été donnée à l'opinion, justement émue. La Haute-Cour et les conseils de guerre sont saisis : c'est un devoir de leur laisser toute leur liberté et leur complète indépendance.

» Dès le premier jour, l'Alliance a réclamé et elle réclame encore « toute la lumière, tout le châtiment pour les coupables, » quels qu'ils soient; toute la justice, mais » rien que la justice ». Elle s'en tient là et elle invite ses adhérents et ses amis à attendre avec calme l'heure du verdict souverain que rendra la justice impartiale. »

Chez les Radicaux

Le Comité Mascuraud et le Comité exécutif

Paris, 22 janvier. — M. Mascuraud, président du Comité républicain du commerce et de l'industrie, vient d'adresser à M. Debierre, président du Comité exécutif du parti radical et radical-socialiste une lettre où il dit :

« Je vous déclare à nouveau : 1° que le conseil de direction du Comité républicain, dans sa séance du 9 janvier, a retiré leur mandat à ceux de nos collègues qui sont délégués au Comité exécutif; 2° que c'est sur leur demande que cette décision a été prise; 3° qu'elle a été prise à l'unanimité; 4° qu'aucun des délégués à qui le mandat a été retiré n'assistait à votre dernière séance.

» Quant aux personnes qui, tout en faisant partie du Comité républicain, ont été délégués au Congrès par un autre groupement, il est entendu, et j'ai bien eu soin d'en aviser tous les présidents de nos sections, qu'elles conservent leur entière liberté d'action.

» Je suis heureux de constater qu'aujourd'hui enfin vous paraissiez revenu à une plus saine appréciation de la situation et que vous reconnaissiez que, seuls, les intérêts supérieurs du pays, à l'exclusion des questions de personnes, doivent occuper un grand parti. C'est précisément ce que le Comité républicain du commerce, de l'industrie et de l'agriculture n'avait cessé de répéter, et il est regrettable que le Comité exécutif dans ses réunions précédentes se soit écarté de cette ligne de conduite. »

Une Interpellation

M. Louis Quesnel, sénateur de la Seine-Inférieure, a adressé la lettre suivante au président du conseil :

« Monsieur le Président,

» J'ai l'honneur de vous informer qu'au début de la séance du 24 janvier je déposerai une demande d'interpellation sur les conditions dans lesquelles aurait été accordée l'autorisation d'exporter des chevaux en Suisse.

» Il ne vous échappera pas que, dans les graves circonstances que traverse la France, il importe de prendre d'urgence les mesures nécessaires pour arrêter les achats en cours d'exécution et sauvegarder la reconstitution de notre élevage national d'après guerre. »

La Carte de Pain établie à Paris

Paris, 22 janvier. — Le ministère du ravitaillement communique la note suivante :

« Le préfet de la Seine, le préfet de police, le président du Conseil général et les maires de Paris ont été reçus ce matin par le ministre de l'agriculture et du ravitaillement, qui a reçu l'après-midi, dans les mêmes conditions, le président du Conseil général et les maires de la banlieue parisienne. Le ministre avait tenu à s'entendre avec eux au sujet de la réglementation de la consommation du pain. Il leur a expliqué les raisons qui déterminent le gouvernement à faire ainsi appel à la population.

Il convient plus que jamais d'utiliser tout le tonnage qui peut être rendu disponible pour transporter sur notre front les contingents américains qui attendent de l'autre côté de l'Atlantique.

D'autre part, les cultivateurs français ont fait, au moment des semailles d'automne, un effort qui permet d'espérer pour l'été prochain une récolte sensiblement supérieure à celle de l'an dernier. Dès maintenant, les surfaces ensemencées en blé d'hiver sont de près de 350,000 hectares plus étendues qu'elles ne l'étaient il y a un an, à la même époque. Afin de compléter cette œuvre, l'effort doit être continué par les semailles du printemps. Les cultivateurs demandent de grandes quantités de semences. Ce serait une défaillance de ne pas les leur donner.

En attendant la mise en pratique sur tout le territoire du régime prévu par le décret du 30 novembre 1917, toute personne, y compris les femmes et les enfants, aura droit à Paris et dans la banlieue à une ration de 300 grammes. Cette ration pourra être touchée chez n'importe quel boulanger contre la remise de tickets qui seront distribués à la population sur présentation de la carte de sucre, dans des conditions qui seront portées à sa connaissance par voie d'affiches.

Cette organisation, qui sera appliquée à Paris à partir du 28 janvier, sera étendue progressivement aux grandes villes.

L'Impôt sur le Revenu

Au Sujet de la Déclaration

Paris, 22 janvier. — Un décret promulgué aujourd'hui modifie les dispositions antérieures relatives aux délais supplémentaires accordés aux contribuables empêchés, par suite d'un cas de force majeure, de souscrire en temps utile la déclaration pour l'impôt général sur le revenu. Les contribuables se trouvant dans ce cas disposeront, pour produire leur déclaration, d'un délai supplémentaire prenant fin au plus tard trois mois après la date de la cessation des hostilités.

Tout contribuable mobilisé dans la zone des armées ou dont la résidence est située dans une localité située ou comprise dans la zone des opérations militaires, sera présumé se trouver dans le cas de force majeure prévu.

L'Affaire Turmel

Paris, 22 janvier. — Le capitaine Mangin-Socquet a fait venir aujourd'hui le député Turmel et l'a interrogé au sujet d'un séjour qu'il fit à Châlon-sur-Saône, à son retour de Suisse, où il avait été appelé par une carte postale signée « Julien ».

L'inculpé nie avoir séjourné dans cette ville. M. Turmel se disant souffrant, ayant été pris d'une crise cardiaque dans la nuit de dimanche à lundi, où il dut faire appeler le médecin de la prison, le docteur Alexandre, le capitaine rapporteur a désigné le docteur Socquet, médecin légiste, pour examiner l'état de santé de l'inculpé.

Les Événements de Russie

La Dissolution de la Constituante

COMMENTAIRES DU « VORWAERTS »

Bâle, 22 janvier. — Commentant la dissolution de la Constituante de Pétrograd, le « Vorwaerts » dit : « C'est un événement historique. Le gouvernement bolchevik ne trouve aucune majorité dans la représentation populaire et comme, il fallait s'y attendre, il ne voulait pas renoncer au pouvoir, il poussa les choses à l'extrême. Il traita le Parlement de Russie de révolutionnaire, tout comme le tsar fit avec la Douma. Dans ces circonstances la sozialdemocratie allemande doit répéter encore une fois et bien souligner que si à la vérité elle poursuit les mêmes fins socialistes que les bolcheviks, et désire comme eux la paix, cependant que ses conceptions et sa méthode sont fort différentes. »

L'Allemagne et l'Ukraine

Genève, 22 janvier. — La « National Zeitung », de Berne, qui peut être en mesure de connaître les intentions allemandes, écrit :

« L'Allemagne tient naturellement à réserver les territoires en litige aux Ukrainiens plutôt qu'à la Russie ou aux Polonais. Les puissances centrales espèrent acquérir une alliée naturelle contre l'irrédenta polonaise et contre la Russie révolutionnaire et surtout assurer des moyens abondants de ravitaillement. Les Ukraniens, qui ne sont pas des théoriciens fanatiques mais des démocrates d'esprit positif, paraissent disposés à retirer tous les avantages possibles d'une situation momentanément favorable. »

Les Négociations de Brest-Litovsk

UNE NOTE OFFICIEUSE ALLEMANDE MENAÇANTE

Berne, 22 janvier. — La « Gazette de l'Allemagne du Nord » écrit, au sujet des négociations menées à Brest-Litovsk, qu'un accord réglant les relations politiques futures est intervenu entre les puissances centrales et l'Ukraine. Le journal officieux ajoute :

« Quant aux négociations avec la délégation de Pétrograd, elle ont été encore davantage reléguées au second plan. On n'a évidemment pas besoin de nommer celui qui entrave la marche de ces dernières. Les négociateurs russes ne perçoivent pas que leur plan n'est autre chose à l'heure présente qu'un squelette, une forme qui ne sera une réalité que lorsque, par la paix, sa raison d'être, aura été légitimée.

» M. Trotzky et ses collaborateurs ne devraient pas ignorer ce fait. Si, malgré tout, ils travaillent contre leur propre œuvre, c'est qu'il y a alors des motifs qui ne sont pas compatibles avec le but poursuivi dans les négociations. Si les Russes ont cru pouvoir égarer le peuple et l'armée allemands par leur manœuvre, c'est qu'ils étaient dans une ignorance profonde sur la force et l'esprit de notre peuple. Le résultat de l'accord conclu avec l'Ukraine ne manquera pas de se produire.

Czernin à Vienne

Bâle, 22 janvier. — Le comte Czernin est arrivé hier lundi à Vienne, venant de Brest-Litovsk.

Les Troubles d'Autriche

M. Weckerle s'accorde avec les ouvriers

Bâle, 22 janvier. — Le premier ministre de Hongrie, M. Weckerle, a reçu une députation d'ouvriers, qui lui a remis la liste des revendications présentées par les ouvriers dans les meetings de dimanche. Les délégués ont demandé que les plénipotentiaires de la monarchie concluent aussi vite que possible une paix sans annexions, basée sur le droit des peuples à disposer de leur sort; que le projet de réforme électorale soit discuté sans délai à la Chambre des députés, dont il faudra ordonner la dissolution si le parti Tisza fait de l'obstruction, et qu'une répartition équitable des vivres soit établie.

M. Weckerle a promis de faire son possible pour donner satisfaction aux vœux des ouvriers, mais il a demandé en retour la reprise du travail, les grèves mettant sérieusement en danger l'œuvre de paix. Les délégués ont pris connaissance de la réponse de M. Weckerle.

Le travail a repris lundi dans les industries où il avait été suspendu.

L'Accord entre la Suède et les Alliés

Stockholm, 22 janvier. — On publie le texte complet de l'accord intervenu entre la Suède et les alliés.

D'après cet accord, la Suède recevra d'Amérique 100,000 tonnes de marchandises, sous la condition que les navires servant à ces transports retournent immédiatement en Amérique pour être mis à la disposition des alliés. Tous les navires suédois dans les ports britanniques seront, en outre, mis à la disposition de l'Entente.

En Norvège, le comité spécial pour les affaires étrangères négocie avec les représentants des alliés la conclusion d'un accord à peu près pareil.

La Défense de nos Côtes

Elle est organisée sur de nouvelles Bases

Paris, 22 janvier. — La nouvelle organisation de la défense des côtes, qui vient d'être arrêtée par M. Clémenceau, président du conseil, ministre de la guerre, et M. Georges Leygues, ministre de la marine, dépasse en intérêt les réformes d'ordre purement administratif. Elle marque un nouveau développement de la conception de la guerre navale.

La conception classique de la défense des côtes reposait sur l'idée que la guerre navale devait surtout être une guerre d'escadres se rencontrant en haute mer. La défense des côtes, dans cette hypothèse, ne posait guère que deux problèmes : il s'agissait, d'une part, de protéger les bases navales importantes contre le bombardement d'une escadre ennemie, et, d'autre part, de s'opposer à un débarquement éventuel des forces ennemies protégées par une escadre sur un des points stratégiques de la côte.

Mais un nouveau problème d'ordre tout différent a été posé par la guerre sous-marine. La présence toujours possible de sous-marins dans nos eaux territoriales constitue un danger permanent pour les convois qui circulent le long des côtes, et qui, sur n'importe quel point de leur parcours, sont exposés à une attaque ennemie. Il ne s'agit pas seulement de protéger ces convois contre les sous-marins dans le voisinage des bases et des ports importants où les sous-marins sont amenés à se poster de préférence; il s'agit encore d'assurer leur sécurité tout le long de leur voyage, c'est-à-dire « sur tous les points de la côte ». C'est ainsi qu'on a été amené peu à peu à multiplier sur les côtes, en dehors des places-fortes existantes au moment de la déclaration de guerre, des postes de défense constitués par des batteries qui jouent le rôle de sentinelles, et qui ont déjà pu souvent intervenir avec efficacité pour protéger des convois contre l'attaque des sous-marins.

En un mot, la nécessité de créer le long de nos côtes une sorte de chenal de sécurité a substitué à la conception classique de la défense concentrée et discontinue celle de la défense aussi continue que possible et jouant vis-à-vis de la mer un rôle de ceinture analogue à celui que joue la tranchée sur le front de terre à l'égard de l'armée qu'elle protège.

Mais dès lors il devenait manifeste qu'il fallait confier désormais à la marine l'organisation de la défense des côtes contre ce qu'en termes techniques on nomme « l'ennemi flottant », et qui dans l'espèce se trouve être le sous-marin ennemi. La défense des côtes devenant un problème de guerre sous-marine, il était manifeste que la même autorité devait être chargée des deux besognes connexes qui consistent d'une part à poursuivre le sous-marin en haute mer, et d'autre part à l'éloigner des côtes.

La logique même de la guerre a donc conduit à charger désormais la marine de diriger toute la défense contre le sous-marin, qu'il s'agisse de la défense mobile par mer, de la défense aérienne ou de la défense terrestre, la Guerre ne demeurant chargée que de la direction de la défense contre un ennemi débarquant ou ayant débarqué, éventualité chaque jour de moins en moins probable.

Aujourd'hui, la coopération entre les forces placées sous la direction de la guerre et celles que dirige la marine est affermie, non diminuée par l'importante réforme que consacrent les nouveaux décrets. Une liaison intime est établie sur tous les points de la côte entre les éléments purement militaires et ceux qui relèvent désormais exclusivement de la guerre.

Pourquoi les Sous-Marins britanniques n'opèrent pas sur les Côtes allemandes

Londres, 22 janvier. — Hier, à la Chambre des communes, sir A. Cooper a demandé pourquoi les sous-marine ennemis peuvent opérer dans le voisinage de la Mersey, tandis que les sous-marins britanniques ne sont pas capables d'opérer dans le voisinage des ports ennemis dans la mer du Nord.

Le docteur Macmanara, secrétaire parlementaire de l'amirauté, a répondu à la question : « L'amirauté n'est pas disposée à admettre que les sous-marins britanniques ne sont pas capables d'opérer dans le voisinage immédiat des ports ennemis; les circonstances sont complètement différentes de celles régnant dans le voisinage des ports britanniques. L'absence complète de trafic dans les ports allemands de la mer du Nord rend possible l'usage de barrages très étendus de mines, et, d'un autre côté, l'énorme trafic dans les ports britanniques nous impose la nécessité absolue de maintenir libres de mines les approches de ces ports. »

Communiqué italien

Rome, 22 janvier.

Les deux artilleries ont déployé des actions persistantes très vives dans la région de ZUREZ et de ZUGNA (val Lagarina), entre la BRENTA et les pentes occidentales du mont GRAPPA et sur le cours moyen du PIAVE.

A l'ouest de MARCO (gauche de l'Adige), des groupes ennemis en reconnaissance ont été obligés de se replier sous nos feux.

Des patrouilles adverses au nord de FAGARENO ont été rejetées par nos détachements explorateurs.

Aux travaux d'approche que l'adversaire exécutait sur le PASUBIO, nous avons opposé l'explosion de deux contre-mines.

Précautions en Vue d'une Attaque de Gothas sur Paris

Paris, 22 janvier. — Il est possible qu'une escadrille importante de gothas veuille tenter prochainement un raid sur Paris. Les Allemands ont en effet fabriqué, depuis quelque temps, un grand nombre d'avions de bombardement blindés, gothas capables d'emporter des torpilles géantes dont la puissance de destruction est considérable. Ces avions ont déjà survolé Londres, où ils ont occasionné des dégâts sérieux.

Devant cette menace, dont il ne faudrait pas se dissimuler le sérieux, des mesures de précaution nouvelles ont été envisagées. On se préoccupe de faire respecter les règlements concernant l'éclairage. Enfin, il est probable que l'accès du métro sera permis à la population, qui pourra trouver un refuge sous les voûtes profondes de certaines stations. Les églises seraient également ouvertes. Ces dispositions seront portées prochainement à la connaissance du public par affiches.

Le nouveau Gouverneur de Madagascar

Paris, 22 janvier. — M. Schrameck, préfet des Bouches-du-Rhône, est nommé gouverneur de Madagascar. Il est remplacé à la préfecture des Bouches-du-Rhône par M. Marty, préfet de la Vienne, qui a lui-même pour successeur M. Beurdeley.

M. Schrameck, qui a eu cinquante ans le 26 novembre dernier, a fait presque toute sa carrière dans l'administration préfectorale. Il est né à Saint-Etienne où M. Lépine, alors préfet, le distingua et l'emmena avec lui à la préfecture de police de Paris, de 1892 à 1897. M. Schrameck devint ensuite secrétaire général des Bouches-du-Rhône, puis préfet du Tarn-et-Garonne, de l'Aisne, directeur du service pénitentiaire au ministère de l'intérieur, enfin préfet des Bouches-du-Rhône. Il est chevalier de la Légion d'honneur.

En fait, Madagascar aura deux gouverneurs : un gouverneur titulaire, M. Garbit, mis en disponibilité sur sa demande et restant aux armées, et M. Schrameck, qui sera le gouverneur effectif.

BORDEAUX

1

Il y a un an

24 JANVIER 1917

Un bataillon bulgare ayant réussi à franchir le Danube et à occuper la rive nord du bras de Saint-Georges, est anéanti par les Russes.

Le gouvernement grec, constatant qu'il ne peut pas compter sur l'appui de l'Allemagne, se décide à adresser aux alliés les excuses que ceux-ci exigeaient pour l'attentat commis le 1er décembre précédent contre nos marins.

La Carte de Pain à Bordeaux

Comme suite à la résolution prise en commissions réunies par le Conseil municipal de Bordeaux, le maire adresse à la population l'avis suivant :

Le décret du 30 novembre 1917 stipule, dans son article 3, que, dans les communes comptant plus de 20,000 habitants, il peut être établi une carte individuelle permettant aux consommateurs d'acheter une ration journalière de pain.

L'arrêté ministériel du 1er décembre suivant et la circulaire ministérielle du 10 du même mois ont fixé ainsi qu'il suit la ration de pain attribuée par jour à chaque personne :

PREMIERE CATEGORIE

Hommes de plus de 16 ans : 600 grammes
Femmes de plus de 16 ans : 500 grammes

a) Travailleurs des métiers de force, c'est-à-dire tous ceux qui se livrent à un travail exigeant une dépense importante de force musculaire.

b) Femmes en état de grossesse, nourrices.

c) Personnes disposant de ressources très modestes.

DEUXIEME CATEGORIE

Hommes de plus de 16 ans : 400 grammes
Femmes de plus de 16 ans : 300 grammes

a) Travailleurs des petits métiers manuels, employés de bureau, gens de service, soit tout consommateur fournissant une dépense moindre de force musculaire.

b) Personnes disposant de ressources modestes.

TROISIEME CATEGORIE

200 grammes

Tous les consommateurs non compris dans les deux premières catégories, c'est-à-dire les personnes sans profession ou n'exerçant pas une profession imposant une activité continue et celles dont la situation plus aisée leur permet de remplacer une partie de leur ration habituelle de pain par d'autres aliments.

N. B. — Sur certificat médical, les personnes convalescentes de la 3e catégorie pourront demander un supplément de ration non supérieur à 100 grammes par jour. Un même supplément pourra être accordé, sur demande des parents, aux enfants de moins de 16 ans

Les mobilisés affectés à des usines, établissements, exploitations travaillant pour la défense nationale ou à des services publics sont répartis dans les trois catégories de consommateurs, suivant le genre de travail auquel ils sont employés ou les ressources dont ils peuvent disposer.

En prévision de la mise en service, dans notre ville, de la carte de pain, le maire de la ville de Bordeaux a l'honneur d'inviter ses administrés à retirer dans les centres dont la liste suit, et aux dates et heures indiquées également ci-après, les formules que chaque chef de famille doit remplir pour permettre à l'Office communal d'arrêter le taux de la ration quotidienne de pain de chaque membre de la famille.

Il recommande instamment à tous les consommateurs de ne pas omettre de remplir et de déposer leur déclaration dans le délai qui sera ultérieurement indiqué, les cartes de pain ne pouvant être distribuées qu'à ceux qui auront rempli cette formalité et le pain ne devant, après la mise en service de la carte, être fourni par les boulangers et les restaurateurs qu'en échange d'un coupon détaché de la carte.

La distribution des formules imprimées aura lieu de 9 heures à midi et de 2 heures à 6 heures du soir, dans les centres ci-après : hôtel de ville; Bibliothèque de la ville, rue Mably; Athénée municipal, rue des Trois-Conils, 53; Lycée de jeunes filles, rue Mondenard; caserne de gendarmerie, rue Judaïque; commissariats de police des quatorze arrondissements;

Ecole pratique de commerce et d'industrie de garçons, rue David-Johnston, 44.

Ecoles communales de garçons, rue Blanqui, rure Cazemajor, rue Léonard-Lenoir, rue Saint-Maur (groupe Mongolfier), rue Saint-Charles, rue de la Trésorerie.

Ecoles communales de filles : cours Balguerie-Stuttenberg, rue Gaspard-Philippe, rue Gratiolet, place Henri-IV, place Montaut, Saint-Augustin, Saint-Bruno.

Ecoles maternelles communales : rue Achard, rue d'Arlac, cours de Bayonne, chemin de la Béchade, rue Beck, rue du Cloître, rue Fieffé, rue Joséphine, rue Laboye, rue Lucien-Faure, rue Naujac, rue du Noviciat, rue Nuyens, rue du Pas-Saint-Georges, rue Paul-Bert, rue Saint-Louis, avenue Thiers.

Afin d'éviter l'encombrement et de supprimer tout stationnement dans les centres, le maire recommande instamment à ses administrés de ne s'y présenter que dans l'ordre suivant :

Vendredi 25 janvier, matinée, les personnes dont le nom commence par une des lettres A, B, C.

Vendredi 25 janvier, après-midi, les personnes dont le nom commence par une des lettres D, E, F, G.

Samedi 26 janvier, matinée, les personnes dont le nom commence par une des lettres H, I, J, K, L, M, N.

Samedi 26 janvier, après-midi, les personnes dont le nom commence par une des lettres P à Z.

Les formules de déclaration, remplies avec le plus grand soin, devront être ensuite déposées, accompagnées des cartes de sucre de la famille et, s'il y a lieu, des certificats d'allocation militaire, de la carte du bureau de bienfaisance, du titre de pension d'assistance, ou des certificats médicaux, à des dates qui seront ultérieurement fixées, dans l'un des centres ci-dessus.

Le maire de Bordeaux conseille à MM. les chefs d'administrations publiques ou privées, ainsi qu'à MM. les négociants et industriels occupant de nombreux employés ou ouvriers, de faire retirer dès à présent, à la mairie, les formules à remplir par le personnel de leur administration, de leur maison de commerce, ou de leur entreprise, et de faire ensuite déposer, à la mairie également, ces formules dûment remplies et respectivement accompagnées des cartes de sucre des intéressés et, s'il y a lieu, des certificats d'allocation militaire, d'assistance ou médicaux. En se conformant à cette invitation, ils éviteront une importante perte de temps aussi bien à leur personnel qu'à celui qui sera chargé de la distribution et de la réception des formules de déclaration.

A Bordeaux, en l'hôtel de ville, le 22 janvier 1918.

Le maire : Charles GRUET.

300 Grammes par Tête, sans Catégories (?)

Ainsi qu'on l'a vu dans nos dépêches, le gouvernement se proposerait, paraît-il, d'étendre à toutes les grandes villes les dispositions qu'il vient de décider d'appliquer à Paris, fixant, sans catégories, à 300 grammes par tête, la ration journalière de pain.

Nous nous bornerons à constater que cette information est en contradiction absolue avec l'avis publié aujourd'hui même par la mairie de Bordeaux, en conformité des récentes instructions ministérielles.

Nous devons ajouter que la préfecture de la Gironde et la municipalité de notre ville n'ont reçu aucun avis relatif à ce changement de méthode dans le rationnement en pain de notre population. Il convient donc d'attendre de nouvelles précisions officielles. Elles mettront sans doute au point une réglementation qui, pour le moment, apparaît quelque peu incohérente.

Céréales non réquisitionnables

M. le Préfet de la Gironde vient de prendre l'arrêté suivant fixant pour le département les quantités de céréales mentionnées à l'article 21 du décret du 30 novembre 1917 comme non susceptibles d'être réquisitionnées :

1° Quantités à réserver pour les ensemencements de printemps : blé de printemps, 150 kilos à l'hectare; avoine, 125 kil.; maïs, 50 kil.; sarrasin, 50 kil.; sorgho, 25 kil.

2° Quantités à réserver pour la consommation des familles attachées aux exploitations agricoles et cultivant elles-mêmes leur pain, pour la période comprise entre le 15 janvier et le 1er août 1918 : blé, 180 kilos par personne; seigle, 120 kilos.

3° Quantités à réserver pour la nourriture des animaux domestiques (chevaux et mulets) appartenant aux producteurs, pour la période comprise entre le 15 janvier et le 1er août 1918 : avoine, 500 kilos par tête; féverolles, 500 kil.; seigle, 425 kil.; maïs, 350 kilos.

Ces diverses denrées pourront se substituer l'une à l'autre, mais ne devront en aucun cas s'ajouter.

Les producteurs ne pourront être autorisés à conserver, pour leur consommation familiale, les quantités sus-indiquées qu'à la condition de cuire eux-mêmes leur pain, dans un four se trouvant à leur disposition ou dépendant de leur exploitation agricole.

Ceux qui ne pourraient faire moudre à façon les céréales conservées pour leur consommation, devront les livrer; ils recevront en échange les quantités de farine correspondant aux rations de pain affectées aux travailleurs agricoles par l'arrêté ministériel du 1er décembre 1917.

Il est absolument interdit à tout producteur conservant des grains pour sa consommation d'acheter du pain à un boulanger sous peine de s'exposer aux sanctions prévues par le décret du 30 novembre 1917.

La liste des moulins autorisés à effectuer la mouture des céréales panifiables laissées à la disposition des producteurs pour leur consommation familiale sera fixée et publiée ultérieurement.

Il est interdit aux meuniers travaillant à façon pour les producteurs de livrer de la farine aux boulangers.

Le paiement en espèces des frais de mouture est fixé à 3 fr. 50 le quintal de blé ou de succédané écrasé. Tous les produits de la mouture reste la propriété du producteur.

Les paiements en nature sont supprimés.

Avis aux Producteurs de Légumes

Le Syndicat des fabricants de conserves alimentaires, fruits, conserves et salaisons en gros de Bordeaux et de la Gironde appelle l'attention de MM. les propriétaires, sur l'intérêt qu'il y a pour eux à intensifier dans la plus large mesure la culture des légumes de conserve, tels que : petits pois, haricots verts, tomates, etc., dont les besoins vont être considérables au cours de cette année, tant pour la consommation civile que pour celle des armées alliées qui viennent combattre sur notre sol.

Cultiver des légumes est aujourd'hui un devoir national, en même temps qu'une source de profits très appréciable.

Augmentez donc vos semences de petits pois pendant qu'il en est encore temps; des démarches seront faites pour qu'au moment de la récolte de la main-d'œuvre militaire ou autre soit mise à la disposition des propriétaires.

Nécrologie

On nous annonce de Paris la mort de M. Désiré Blanchet, proviseur honoraire, ancien professeur d'histoire, qui a publié de nombreux ouvrages classiques fort connus et appréciés.

Né le 27 juillet 1844, à Mazan, M. Désiré Blanchet fut successivement professeur d'histoire à Nice, à Agen (1868) et à Bordeaux (1872), où il succéda à M. Foncin.

Après être resté deux années environ au lycée de Bordeaux, il fut nommé professeur au lycée Charlemagne, à Paris, et termina sa carrière universitaire comme proviseur du lycée Condorcet.

Concours d'Admission à l'Ecole navale en 1918

Conformément aux avis insérés dans le « Journal Officiel », les épreuves écrites pour le concours d'entrée à l'Ecole navale auront lieu les 5, 6, 7 et 8 février. Elles seront précédées, le 4 février, de la visite médicale. Cette visite commencera à sept heures du matin. Elle sera passée à l'Ecole principale du Service de santé de la marine, 145, cours Saint-Jean.

Les candidats inscrits pour concourir à Bordeaux devront être réunis à 6 heures 50, à cette école, où auront lieu également toutes les opérations du concours écrit.

Ecole des Mutilés de Guerre

Section des Chauffeurs-Mécaniciens d'Automobiles

Les épreuves de fin d'apprentissage des mécaniciens-chauffeurs d'automobiles de l'Ecole de rééducation des mutilés de Bordeaux, viennent de se terminer par les examens passés devant un jury composé de MM. Carteau, adjoint technique principal des mines; Barbereau, président de la Chambre syndicale de l'automobile, et Bord, industriel.

Les vingt élèves présentés ont été reçus avec félicitations du jury aussi bien pour la partie théorique, le dessin mécanique, les travaux d'ajustage, que pour la manœuvre et la conduite de l'automobile.

Les membres du jury, en manifestant leur satisfaction pour les résultats obtenus, ont complimenté chaleureusement le professeur M. Alfred Léon.

Les cours de la prochaine promotion reconnaîtront le 1er février prochain. Les candidats devront adresser leurs demandes à M. le directeur de l'Ecole, 30, rue du Hamel.

Tombola en Faveur des Militaires tuberculeux de la Guerre

Nous rappelons au public charitable de la Gironde qu'une tombola est organisée en faveur des militaires tuberculeux de la guerre. Nous avons à assister plus de quatre cents de ces victimes, sans compter les femmes et les enfants. On trouve des billets de la tombola dans tous les bureaux de tabacs et dans les principaux magasins s'intéressant à l'œuvre. Prix du billet, 1 *franc*. Le tirage doit avoir lieu le 10 avril prochain : Se hâter.

Au Bénéfice des Mutilés de la Face

Représentations des grandes tragédies françaises
organisées par Marcel Soarez et Henry Vermeil

Nous rappelons que c'est jeudi 24, en matinée, à 2 heures 30, qu'aura lieu à la salle Franklin, avec « Andromaque », de J. Racine, la deuxième représentation des grandes tragédies françaises, avec le concours de Mlle Colonna-Romano, de la Comédie-Française, dans le rôle d'Hermione, qu'elle joue à la Comédie-Française; de Mlle Jeanne Farnès, de la Renaissance, dans le rôle d'Andromaque.

Marcel Soarez jouera Pyrrhus, Henry Vermeil, Oreste; Louise Dufau, Céphise; Madyo, Cléone; Sujal, Phœnix, et Bachelet, qui a bien voulu jouer le rôle de Pylade.

Les dames sont instamment priées de vouloir bien venir en petit chapeau.

Séance d'Art

Nous avons signalé le vif succès remporté par la première matinée consacrée aux Ecrivains belges et aux Sonates modernes françaises par un groupe d'artistes. La deuxième séance se tiendra dimanche prochain, 27 janvier, à trois heures et quart très précises, dans les salons de l'hôtel de Bordeaux.

Au programme : Causerie sur « les Prosateurs belges », par M. René Lyr. Lectures : Camille Lemonnier, Maeterlinck, G. Eschoudt, Demolder, M. des Ombiaux, C. de Wiart, van Hoffel, etc., avec le concours de M. Henry Vermeil, de l'Odéon.

Sonates pour violon et piano (en premières auditions), de d'Indy, Fauré, Albert Roussel, par M. René Josz, Mme Gellibert-Lambert, Mlle Paule Dencausse, M. Lambert-Mouchlague.

La location est ouverte sans frais chez Bermond, rue Sainte-Catherine. Entrée, 5 francs.

A l'Hôpital auxiliaire 18

Nous apprenons que l'Hôpital auxiliaire n° 18, 4, passage Leydet, organise à son profit, à la salle Franklin, pour le dimanche de la mi-Carême, 10 mars, une « Gymkana », matinée extraordinaire, qui fera l'objet d'attractions les plus nouvelles et les plus sensationnelles.

Nous reviendrons sur cette fête, qui est appelée à avoir un très gros succès.

PETITE CHRONIQUE

La cambriole. — Pendant la nuit de lundi à mardi, des malfaiteurs se sont introduits, à l'aide de fausses clés, dans les appartements de Mme Fauty, 32, rue Levieux. Ils se sont emparés d'une paire de boucles d'oreilles, d'un collier en or, de débris de bijoux en or et de trois clés de sûreté.

Coup manqué. — Trois individus ont essayé, au cours de la nuit de lundi à mardi, de pénétrer dans l'enclos Fabre, où est déposé du vin, au bout de la rue Arago. Ils ont brisé la clôture de la Gironde qui l'entoure, ainsi que la porte d'entrée. Mais l'intervention de préposés des douanes qui s'y trouvaient en service les dérangea dans leurs opérations. Les malandrins prirent la fuite, non sans avoir tiré plusieurs coups de revolver qui n'ont, fort heureusement, atteint personne.

A l'ombre. — Le service de la Sûreté a fait écrouer un manœuvre recherché par le parquet de Bordeaux. La prise est intéressante, car l'individu faisait partie de la fameuse bande de Renouat, dit « Rat blanc », actuellement sous les verrous.

Ouvriers malhonnêtes. — La gendarmerie du Carbon-Blanc a conduit, mardi, à Bordeaux, deux ouvriers agricoles, employés comme vignerons chez un propriétaire du Bec-d'Ambès. Après avoir dérobé à leur patron une barrique de vin, ils avaient roulé le fût pour le déposer chez un débitant de la commune.

Ces individus ont été présentés au petit parquet, mais il a été sursis à leur interrogatoire, en attendant l'arrestation et la comparution du débitant, qui sera poursuivi comme recéleur.

Brutes et Voleurs

Est-il possible d'appeler d'autres noms les quatre militaires algériens ou tunisiens, habillés en kaki et coiffés de chéchias, dont nous avons à relater les exploits ?

Dimanche dernier, vers quatre heures de l'après-midi, le groupe pénétrait précipitamment dans l'épicerie tenue, 22, rue du Hamel, par Mme Bluetas. Un des soldats se jeta sur elle et l'immobilisa en la serrant fortement, tandis que ses compagnons s'empressaient de faire main basse sur des marchandises diverses : chocolat, savon, sardines à l'huile, etc. Puis, ayant glissé leur butin dans un sac, les audacieux malfaiteurs s'enfuirent, non sans avoir frappé violemment à la poitrine la commerçante, qui, s'étant évanouie, ne put appeler au secours. Notons que, quinze jours auparavant, deux de ces individus s'étaient présentés dans l'établissement, où ils n'avaient rien acheté, sans doute pour se rendre compte de l'état des lieux.

CHRONIQUE DU PALAIS

Cour d'Assises de la Gironde

Présidence de M. le conseiller CAMBOURS,

Le Meurtre de l'Agent Bret

Le Marocain Yabouri est condamné aux travaux forcés à perpétuité

M. Farfals expose en détail comment il parvint à déterminer l'identité du meurtrier et de son complice, comment il apprit, le lendemain du drame, que Yabouri et Ahmed se trouvaient avec une dizaine de compatriotes dans un débit du cours Balguerie; comment, enfin, en dépit du danger couru, il se rendit là avec quelques agents seulement et réussit à arrêter les deux Marocains. Notre zélé et compétent chef de la Sûreté termine en signalant aux jurés que le personnel de la police est, depuis la guerre, réduit au minimum, et qu'un verdict sévère viendra renforcer au moins son autorité morale.

M. le capitaine Belliard rend ensuite hommage aux qualités professionnelles et au dévouement de l'agent Bret, qui laisse une veuve et un enfant.

La déposition